Mon beau sapin…Est-il écologique ?

16 décembre 2021

Comme le choisir ?

Depuis une dizaine de jours, les sapins sont apparus à la vente sur les trottoirs des fleuristes, dans les jardineries ou les supermarchés. Un foyer français sur cinq s'apprête à en acheter un ou l'a déjà rapporté à la maison. Au total, environ 6,5 millions de sapins sont vendus en France à chaque noël. 80% de ceux-ci sont naturels, les autres sont artificiels.
Bien que 30% plus cher en moyenne, le sapin Nordmann, muni d'aiguilles solidement attachées aux branches, a la préférence des ménages qui délaissent régulièrement l'épicéa dont l'odeur de résine évoque pourtant la tradition*.

Un sapin naturel

Fin 2020, une polémique éclatait à propos du sapin de noël de la ville de Bordeaux : par respect pour l'environnement, fallait-il ou pas parer la ville d'un grand sapin de noël ? Mais qu'en est-il de nos logements : commettons-nous un écocide en sacrifiant à la tradition ? Quelques informations pour se faire une idée.
Première question, doit-on choisir un sapin naturel ou artificiel ? La réponse est clairement en faveur du sapin naturel. D'après l'Ademe, il faudrait conserver son arbre de plastique au moins vingt ans pour égaler le bilan carbone du sapin cultivé. Avec sa matière dérivée du pétrole, son voyage depuis la Chine, son incapacité à être recyclé, le sapin en plastique coche toutes les mauvaises cases.

Une production agricole française

Mais les sapins naturels vendus en France, d'où viennent-ils ? D'après l'Association française du sapin de noël naturel, 80% sont cultivés dans nos régions, principalement dans le Morvan et le Jura. 5 000 hectares de culture sont répartis dans cinquante-deux départements. Cent trente exploitants emploient 1 000 salariés à longueur d'année et 5 000 saisonniers. Les acteurs de la filière

optent de plus en plus pour des modes de culture raisonnés et des circuits courts. Pour en attester, ils visent parfois l'obtention de labels : Label Rouge, Plante Bleue, Agriculture biologique (AB)… Nos sapins de noël ne contribuent donc pas à la déforestation. 20 % des sapins, souvent les Nordmann, proviennent d'Europe, principalement du Danemark, premier exportateur européen.

Coupé ou à replanter

Un autre choix s'impose enfin à l'acheteur de sapin bénéficiant d'un jardin. Doit-il être coupé, en pot ou en conteneur. Coupé, le sapin finira sa vie, au mieux, recyclé. En pot, il résistera mieux à l'air confiné des logements, mais ses racines sont en général trop endommagées pour lui permettre d'être replanté. En conteneur, il a une chance de survivre dans un jardin si les transplantations, depuis la sapinière au conteneur et du conteneur au jardin, sont réalisées dans le respect du système racinaire et s'il ne souffre pas trop de la chaleur durant les fêtes. Ce choix est en général possible en commandant son sapin directement chez un producteur.

Michèle Berzosa pour Indecosa-CGT
*Étude 2021 Kantar pour FranceAgriMer et Val'Hor

L'avis d'Indecosa-CGT

Fidèle à son attachement pour l'économie circulaire, le réemploi et le recyclage, l'association de défense des consommateurs recommande de donner, après les fêtes, une seconde vie à son sapin naturel coupé. Le plus simple est de le déposer dans une déchetterie, de le confier à sa commune si elle en organise la collecte, ou parfois à certains points de vente qui le reprennent. L'objectif est qu'il soit ensuite composté ou broyé et finisse en substrat ou en paillage dans les jardins publics. Pour cela, une règle à suivre : ne pas asperger son sapin de flocage, neige artificielle ou peinture. Ces produits chimiques, outre qu'ils sont polluants, empêchent tout recyclage.

Article paru dans 'Ensemble » le journal des syndiqués CGT.